

## Jour J pour la « mutuelle pour tous »

Saint-Lô - 22 Avril



De droite à gauche, Laurent Pien, François Brière et Jean-Pierre Ledouit, les maires respectifs de Condé-sur-Vire, Sarah CAILLAUD.

**Ce soir, la Ville organise une réunion publique sur Ma commune, ma santé, le dispositif pour une complémentaire à prix réduit.**

Concept novateur

La Ville de Saint-Lô, ainsi que Condé-sur-Vire et Cerisy-la-Forêt veulent permettre à leurs administrés qui renoncent ou limitent leurs soins de santé, faute de mutuelle ou de moyens, d'obtenir des prestations de qualité au meilleur prix. Les trois collectivités ont conclu un partenariat avec l'association Action de mutualisation pour l'amélioration du pouvoir d'achat (Actiom). Ce mercredi soir, l'association de Gironde, créée il y a un an, vient présenter son dispositif Ma commune, ma santé. Le principe : regrouper les collectivités pour peser plus lourd, dans les négociations avec les mutuelles, qu'une commune individuellement.

## Six contrats

L'association travaille avec deux complémentaires, qui proposent, chacune, trois niveaux de garanties. Seuls les habitants des trois communes peuvent contracter ces offres. Celles-ci s'adressent à tous les non-salariés : étudiants, personnes sans emploi, indépendants ou retraités.

De 15 à 108 €

Les prix des contrats varient de 15 à 108 € par mois, selon l'âge et le niveau de garantie choisi. « **Avec Actiom, les personnes âgées qui payent le plus cher économisent de 20 à 30 € par mois, à prestations égales** », défendait Philippe Cossoul, l'administrateur d'Actiom, début avril.

## D'autres rendez-vous

Mardi 5 mai, à 17 h 30, une autre réunion publique sera organisée. À la mairie de Cerisy-la-Forêt cette fois. Et les administrés intéressés qui auraient raté ces rendez-vous pourront se renseigner aussi les lundi 27 avril et mardi 5 mai. Des permanences pour des conseils voire la constitution de dossiers, seront proposées à la mairie de Saint-Lô. Il est possible aussi d'en savoir plus sur rendez-vous.

Mercredi 22 avril, à 20 h 30, réunion publique sur le dispositif « Ma commune, ma santé », à la mairie de Saint-Lô.